

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCURY

Séance du Mardi 11 Octobre 2022 à 20 heures

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MERCURY, légalement convoqué le six octobre de l'an deux mille vingt-deux s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance publique et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Alain ZOCCOLO.

### Étaient présents :

**Monsieur le Maire :** Alain ZOCCOLO

**Mesdames et Messieurs les Adjointes :** Michel ROTA, Evelyne MARECHAL ; Yves Dunand, Christiane DEMOND et Jean RACT-GRAS.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :** Mikaël DEVILLE-DUC ; Vincent BOISSON ; Valérie DALBY ; Sabine BOYER ; Catherine REYDET ; Eva SAVOY ; Carine CELCE-LAURENS ; Lisa BOCQUIN ; Nathalie VERRIER ; Sylvie VALLET ; Maria-Angela PIFFET GORINI ; Alexandre REVET ; Gérard BESSON ; Ludovic PELLISSIER ; Jean-Noël VIBERT et Claude DAL-MOLIN.

Étaient absents et excusés : Monsieur Christophe CARCEY-CADET.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BOISSON

N/REF : 53-22	Nombre de membres		Suffrages exprimés
	En exercice	Présents	
OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE DE LA ROUTE DE CHEVRON EN SORTIE CHEF-LIEU	23	22	22

Monsieur Jean RACT-GRAS, adjoint aux travaux, rappelle à l'assemblée que suite à la réhabilitation de l'immeuble « La Belle Etoile », à l'urbanisation du secteur et à la forte augmentation de la population de ce secteur, il a été décidé de réaliser un cheminement piétons en surélévation de la voirie, et ce afin de sécuriser les usagers et d'inciter les administrés à privilégier les déplacements doux.

La création des cheminements piétons et cycles sécurisés et continus permettra de relier les zones résidentielles denses au chef-lieu.

De plus, les réseaux Enedis Basse Tension, Moyenne Tension, Orange et Eclairage Public de ce secteur étant en aérien, la surlargeur créée servira à enfouir ces réseaux permettant ainsi une amélioration esthétique, mais surtout une sécurisation des réseaux.

Monsieur RACT-GRAS précise les travaux projetés : création d'un trottoir enrobé en surélévation avec une bordure, réalisation d'une surlargeur de voirie pour obtenir 5 m de largeur, réalisation d'un plateau surélevé en enrobé rouge dans le carrefour de la route du Collet de Tamié, création d'un réseau d'eaux pluviales et l'enfouissement des réseaux Enedis moyenne et basse tension, Orange et Eclairage Public.

Ces travaux d'enfouissement auront pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants en faisant disparaître tous les réseaux aériens. Ainsi, l'esthétisme du village sera amélioré et le réseau gagnera également en sécurité (plus de fils conducteurs à terre lors de vents violents par exemple).

Le montant des travaux communaux s'élève à 685.011,08 € HT hors enfouissement BT et HTA qui s'élève à 144.497,56 € HT.

Monsieur l'adjoint aux travaux précise que ces aménagements seront réalisés en deux tranches :

- Une première tranche sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 depuis la sortie du chef-lieu jusqu'au carrefour de la Soffaz, sous réserve d'obtention des subventions.
- Une seconde tranche sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024 depuis le carrefour de la Soffaz jusqu'à l'immeuble « La Belle Etoile », sous réserve d'obtention des subventions.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, l'adjoint au maire PROPOSE à l'assemblée de déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL et auprès du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC pour les travaux d'aménagement de sécurité.

A la majorité (deux abstentions : Lisa BOCQUIN et Jean-Noël VIBERT), le Conseil Municipal DECIDE :

- DE SOLLICITER le Conseil Départemental de la Savoie pour une subvention au titre du FDEC pour les travaux d'aménagement de sécurité de la route de Chevron pour un montant de 294.797,44 € HT (tranche 1) et de 390.213,64 € HT (tranche 2), soit un montant total de 685.011,08 € HT,
- DE SOLLICITER l'Etat pour une subvention au titre de la DETR/DSIL pour les travaux d'aménagement de sécurité de la route de Chevron pour un montant de 294.797,44 € HT (tranche 1) et de 390.213,64 € HT (tranche 2), soit un montant total de 685.011,08 € HT,
- DE S'ENGAGER à compléter le financement sur les fonds budgétaires ou par emprunt,
- DE SOLLICITER une dérogation pour engager les travaux dès que possible sans perdre le bénéfice d'une aide.

Le Maire,  
Alain ZOCCOLO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301548-20221011-D53-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022

Affichage : 21/10/2022